

ANNULE ET REMPLACE

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CONSEIL D'ETAT AU GRAND CONSEIL

sur le postulat Frédéric Haenni et consorts demandant au Conseil d'Etat l'organisation d'une large réflexion ou d'une table ronde des différents départements et des milieux concernés visant à faire un bilan de la situation en matière de lutte contre la consommation d'alcool fort par les jeunes et à l'améliorer tout en évitant des mesures inadéquates et peu ciblées

Rappel

Développement

La situation politique sur ce sujet de société nourrit les conversations dans le public. Elle nécessite une approche globale de la situation, qui intègre dans la réflexion les trois piliers indissociables d'une amélioration de la situation à savoir :

- Une intensification de la prévention.
- Une extension et intensification de la formation aux différents acteurs de la chaîne de vente et de distribution.
- Et dans le cadre de la répression, une réflexion sur la remise d'alcool à des jeunes par des adultes "hors du cercle familial" (loi bernoise).

Ce sujet ayant généré de nombreuses interventions parlementaires, nous vous demandons le renvoi de ce postulat au Conseil d'Etat.

Frédéric Haenni, Vallamand, le 16 juin 2009

Réponse

Le Conseil d'Etat souligne que le déploiement opérationnel du PAct-Alcool 2007-2012, 2ème axe, propose déjà une meilleure coordination et un suivi des mesures de prévention de la consommation à risque d'alcool. Cette approche est en cohérence avec les mesures préconisées par le Programme National Alcool 2008-2012. Les premiers efforts se sont concentrés sur la réalisation d'un inventaire complet des multiples actions déjà déployées et des organismes intervenant dans ce domaine afin de bâtir sur l'existant. Ce travail a permis de déterminer les mesures qui pourront être prises ces trois prochaines années. C'est dans ce cadre que s'est tenue une première plateforme vaudoise des professionnels intéressés par cette problématique en mars 2010.

Néanmoins, afin de marquer un temps fort de cette réflexion et de permettre un échange entre les professionnels, les départements du canton et d'autres acteurs directement impliqués dans la lutte contre la consommation d'alcool, une matinée de réflexion sera organisée le 28 juin 2010 en présence de Messieurs les Conseillers d'Etat Pierre-Yves Maillard et Jean-Claude Mermoud.

A cette occasion pourront s'exprimer les différents milieux concernés, soit ceux de la grande distribution des restaurants, de l'hôtellerie, du monde de la nuit, de la police du commerce, des écoles, de la sécurité et de la prévention entre autres. Pour bénéficier d'éléments de discussion tangibles lors de cette matinée, des groupes de travail spécifiques multiprofessionnels ont été mis en place pour œuvrer sur les mesures envisagées.

Le Conseil d'Etat souhaite donc que cette rencontre et ses résultats soient connus pour adresser au Grand Conseil un rapport complet sur ce postulat d'ici la fin de l'année 2010.

Ainsi adopté, en séance du Conseil d'Etat, à Lausanne, le 5 mai 2010.

Le président : Le chancelier :

P. Broulis V. Grandjean